

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Les parents devront le conserver.

5. Réunions d'information de rentrée

Les parents sont nombreux à y assister, c'est le signe de l'intérêt porté à la scolarité de leurs enfants.

6. Les ressources financières de l'école

Les fournitures scolaires (42€ par élève) sont payées par la Commune. Ainsi chaque élève possède le matériel minimum pour travailler.

La coopérative permet (pour 85% de ses dépenses) de financer des transports pour des sorties scolaires. 7% des recettes proviennent d'une participation volontaire des parents (près de 50% des familles y contribuent). Plus de 20% résultent des actions des Associations des parents d'élèves, 16% des actions de l'école et 55% d'une subvention municipale.

7. Bilan du rythme scolaire à 4 jours

Il est difficile d'en faire un bilan si tôt dans l'année scolaire.

8. Bilan du service minimum d'accueil les jours de grève

La mairie a expérimenté le dispositif rendu obligatoire par une loi. Une liste d'une vingtaine de personnes, susceptibles d'encadrer les enfants si le nombre de grévistes atteint au moins 25%, sera communiquée.

9. Organisation de l'aide personnalisée

Le dispositif semble satisfaire parents et élèves. Il permet de soutenir des élèves en difficulté sur des compétences ciblées par une aide ponctuelle d'une demi-heure à deux heures par semaine, pour une période de plusieurs semaines. Les enseignants la mettent en œuvre entre 12h et 12h30 après l'accord des parents des élèves concernés.

10. Présentation du projet d'école

Le nouveau projet d'école concerne la période 2008-2012 et vise à améliorer la réussite scolaire. Après une analyse des points forts et des points faibles, plusieurs axes de travail se dégagent. Ils concernent la maîtrise de la langue, l'ouverture à la culture, le sens donné à l'école.

11. Calendrier

Carnaval sera fêté le 13 mars 2009, la fête de l'école se déroulera le vendredi 19 juin 2009.

12. Travaux

Un passage supplémentaire pour le nettoyage des toilettes est programmé en début d'après-midi. Il est rappelé l'importance pour les enfants de se rendre aux toilettes régulièrement. Des documents relatifs aux risques encourus sont remis à l'école.

Le 06/11/08

Le directeur

La secrétaire de séance

H.CRENNER

V.PARISSET

Ecole Élémentaire Jean Monnet
Route de Prin
79210 Mauzé sur le Mignon

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 24 octobre 2008

Etaient présents :

Mesdames Le Guet, Marot, Pariset, Richard (enseignantes).
Messieurs Brossard, Challat, Crenner, Grillier, Vacher (enseignants).
Mesdames Bonnetete, Favrelère, Murette, Rambault, Renelier, Monsieur Emauré (APEI).
Mesdames Riffault, Vinet (FCPE),
Monsieur Morisset (maire), Madame Mercier (adjointe au maire).

Sont excusés :

Monsieur Cottet, inspecteur de l'Education Nationale,
Mesdames Bouix, Drouillon (DDEN).

1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.

La participation au scrutin s'élève à 46,67%. Elle est légèrement en recul par rapport aux années précédentes.

2. Etablissement du règlement intérieur du conseil d'école.

Attributions du conseil d'école : elles sont consultables sur le site de l'école.

Modalités des délibérations : Vote à main levée ou à bulletin secret si le sujet l'exige.

Rédaction et diffusion du compte-rendu : il est affiché à l'école et à la mairie, publié sur le site de l'école. Les parents seront avisés de la date à partir de laquelle ils pourront le lire.

Calendrier : jeudi 9 avril 2009 : 2^{ème} conseil d'école ; jeudi 25 juin 2009 : 3^{ème} conseil d'école.

3. Physionomie et fonctionnement de l'école

Effectifs : CP (Mme Le Guet) : 23 / CP-CE1 (Mr Grillier) : 21 / CE1 (Mr Vacher) : 24 / CE2 (Mr Brossard) : 26 / CE2-CM1 (Mr Challat) : 23 / CM1 (Mlle Richard et Mr Crenner) : 28 / CM2 (Mlle Pariset) : 25 / CLIS (Mlle Marot) : 11 / TOTAL : 181.

Equipe éducative : deux nouvelles enseignantes : Mme Richard assure le complément de direction les jeudis et vendredis, Mlle Marot a en charge la classe de CLIS.

Mme Saudemont est nommée sur le poste d'enseignante spécialisée.

Quatre personnes sous contrat aidé apportent un soutien aux enseignants. Elles interviennent au CP pour le suivi d'un enfant handicapé, en CLIS, au cycle 2 et au cycle 3.

Sécurité : le planning de surveillance de la cour est approuvé par le Conseil d'Ecole.

Un exercice d'incendie s'est déroulé le 11/09, l'évacuation s'est réalisée en 1'45

L'accès aux couloirs est interdit sans autorisation.

Mise en œuvre des tableaux blancs interactifs : Mr Crenner invite les élus de la Commune et les représentants des parents d'élèves à une démonstration le samedi 8 novembre.

Cet outil présente des intérêts pédagogiques importants tels que : dynamiser l'apprentissage tout au long de la journée, accroître la motivation et les performances des élèves, faciliter la mise en œuvre d'actions pédagogiques (accès collectif à Internet, accès partagé aux programmes et dossiers des ordinateurs de la salle informatique, utilisation d'outils géométriques (règle, compas, équerre...), de papier millimétré..., manipulation d'étiquettes, projection de documents vidéos, sauvegarde des travaux d'élèves, sauvegarde de séances en cours.

L'investissement de 31000 € est à la charge de la Commune.